

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 19 AOUT 2026

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (15)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h40), Valérie BERGER-CAPBERN, Dominique BRET (Secrétaire Générale), Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Pierre DELENNE, Céline DODIN (arrivée à 21h25), Vincent FREY, André HERMET, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Joël POULAIN, Patrick ROBIN, Alix VILLAR.

Membres excusés / absents (4)

Marie BARRIERE, Lucas BASSET (pouvoir à Alix VILLAR), Sylvine BROUTE, Rémi DUBOIS.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h35, quorum atteint de 14 voix sur 19.

1. Validation du compte-rendu du CD du 16 juin 2026 et des votes électroniques intervenus entre temps

Le compte-rendu du CD du 16 juin 2026 est définitivement approuvé à l'unanimité

Le CD entérine également le vote électronique du mois de juillet relatif à la désignation de deux instructeurs dans le cadre des procédures disciplinaires par lequel Jeannette JANSSON et Rémi GARDIN ont été désignés comme instructeurs pour une procédure disciplinaire en cours.

2. Politique fédérale en matière de protection de la biodiversité

Le Président indique que pour donner suite aux discussions au sein de la commission Développement Durable et avec l'aide de Pierre DELENNE et Nicolas GREFF, le document a été finalisé. Celui-ci présente les engagements de la Fédération et des structures organisatrices en matière de protection de la biodiversité.

Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Le Président signale avoir reçu récemment une demande de la part du Pôle Ressources National Transition Ecologique et Sports de Nature, dans le cadre de l'appel à projets « Impact », pour travailler sur la prévention et la sensibilisation au réchauffement climatique et feux de forêt en amont et a posteriori (pour réouverture de l'accès à la forêt). Il s'agirait d'envisager une expérimentation sur les départements des Landes et du Gard nécessitant la mise à disposition d'un salarié une quinzaine de jours dans l'année. Le Comité directeur valide la poursuite des discussions pour s'inscrire dans ce projet.

3. Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les différents dossiers.

• Calendrier 2027 CO pédestre

- Suite au retour d'expertise favorable, le Comité directeur valide à l'unanimité le dossier du TA Fameck (5703GE) pour les Nationales Nord-Est des 10 et 11 avril (Vincent FREY ne prend pas part au vote).
- Après expertise favorable, le Comité directeur valide à l'unanimité le dossier des courses du week-end du CFC (6, 8 et 9 mai) de Charente Maritime Orientation (1705NA) tout en rappelant l'application obligatoire du règlement des compétitions relatif aux aspects matériels (Patrick ROBIN ne prend pas part au vote).
- Un vote électronique sera effectué pour la validation du dossier du COCS (7309AR) (Challenge National des Ecoles de CO, CF Longue Distance et CF Relais de catégories du 20 au 22 août) dès le retour de l'expert.

• Calendrier 2027 CO à VTT

- Le dossier de l'AS Samois (7715IF) pour 2 Nationales MD (dont une WRE), le CF Sprint et le CF Mass Start (WRE) du 27 au 29 mars est validé à l'unanimité par le Comité directeur (André HERMET ne prend pas part au vote).
- Le dossier d'Azimut Orientation Castres (8104OC) pour le CF Moyenne Distance (WRE), le CF Longue Distance (WRE) et le CF Relais de catégories du 15 au 17 mai est validé à l'unanimité par le Comité directeur, le public concerné n'étant pas le même que pour le Raid O'Bivwak organisé aux mêmes dates.



- **Calendrier 2027 CO à ski**

Le dossier d'Annecy Sports Orientation (7404AR) sur les Glières ou Le Semnoz les 30 et 31 janvier pour le CF Longue Distance et le CF Sprint est validé à l'unanimité par le Comité directeur.

- **Calendrier 2028 CO pédestre**

Benjamin CLEMENT-AGONI indique qu'il n'y a pas eu de nouveau dossier suite à la relance de l'appel à candidatures avec date limite fixée au 1^{er} octobre 2026.

4. Commissions

- **Cartographie / Equipements**

Le Président rappelle les éléments ayant conduit à évoquer en Bureau directeur puis avec le responsable des commissions Equipements et Juges-Arbitres, Pierre DELENNE, la création d'un groupe d'experts chargé du contrôle du respect des spécifications sur les cartes des championnats de France pédestres, dans la lignée de ce qui existe au niveau de l'IOF pour les cartes des compétitions internationales ou dans d'autres pays. Il indique les grandes lignes de la mission proposée.

Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Un appel à candidatures sera lancé prochainement auprès des experts nationaux (DN et CCN) et cartographes et une formation sera mise en place pour ceux intéressés.

Le Comité directeur approuve à l'unanimité.

- **Communication**

Le Président rappelle la procédure mise en place pour le recrutement du nouveau chargé de communication avec demande de rédaction d'un article relatif au Championnat de France Relais-Sprint et d'un plan de communication pour les événements internationaux. Il indique que 3 candidats ont été retenus pour des entretiens en distanciel réalisés début juillet. A l'issue de ceux-ci, les avis de la commission de recrutement étaient partagés. Une autre réunion de la commission élargie s'est tenue il y a une semaine. À la suite de celle-ci, il est proposé au Comité directeur de retenir la candidature de Léa SCAPPINI. Après réponses aux demandes de précision, le Comité directeur valide à l'unanimité.

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part des échanges de courriers avec le CO Mulhouse au sujet de la facturation de la moitié des frais restants relatifs à la retransmission télévisée du Championnat de France Relais-Sprint et de la proposition du club pour prendre en charge une partie de ceux-ci. Après discussions et au regard du traitement appliqué l'an dernier avec la Ligue Ile-de-France pour la retransmission télévisée du CF Sprint, le comité directeur valide (Jean-Philippe STEFANINI, Dominique BRET et Vincent FREY ne prennent pas part au vote) le fait de demander aux structures le détail des frais d'hébergement et de restauration de l'équipe de tournage ainsi que le bilan financier global de la manifestation et de donner délégation au Bureau directeur pour la décision finale.

Il est évoqué que pour les compétitions à venir, si une structure souhaite la diffusion d'un Championnat, celle-ci fera directement la demande de subvention ANS ainsi qu'une demande d'aide à la FFCO.

- **Développement Territorial**

Valérie BERGER-CAPBERN informe le Comité directeur de la présence du chargé de mission Développement Territorial lors des courses urbaines et du Championnat de France Sprint à Saint-Etienne pour mettre en place le dispositif Initi'O.

Le Président souhaite qu'un bilan soit fait à moyen terme sur les retombées en termes de participation ou de licences des bons distribués aux non-licenciés participants.

- **Numérique**

Rémi BAUDOT présente les solutions de paiement (licences, inscriptions...) envisagées dans la mise en place du nouveau site métier. Une étude comparative des plateformes de paiement Stripe, Stancer et Hello Asso conduit à proposer de retenir Stripe et Hello Asso, chaque structure signant une convention avec la plateforme de son choix.

Après discussions, le Comité directeur valide avec 2 abstentions.

- **Pratiques Sportives**

À la suite de la demande d'un coureur de disposer de cartes de Risoul pour s'entraîner, et au regard de la candidature pour les WOC 2031 sur cette zone, le Président a interrogé l'IOF sur le gel des terrains. L'IOF ne peut inscrire le gel qu'une fois la candidature retenue. De ce fait, il est proposé de publier le gel de ces zones sur le site internet de la FFCO.

Le Comité directeur valide à l'unanimité.



5. Relations institutionnelles

- **IOF**

Le Président fait part du courrier de l'IOF pour la réintégration de la Biélorussie. Suite à la décision du CIO, le Council a voté favorablement mais souhaite recueillir l'avis des fédérations. Il est indiqué que chaque fédération internationale décide de son positionnement, qu'il n'y a pas de consigne du Ministère, ni de prise de position du CNOSF.

Le Président propose de s'aligner sur la position de l'IOF. Le Comité directeur vote : 2 contre, 6 abstentions, 7 pour.

- **Ministère des Sports**

Marie-Violaine PALCAU indique que le bilan a été fait sur le contrat de développement et sur le PSF avec le nouveau référent ANS. Concernant le contrat de développement, toutes les actions ont été mises en œuvre, 3 indicateurs ont été atteints sur 7, il n'y a pas de fonds dédiés. L'avenant annuel vient d'être signé (82000 €). Concernant la convention cadres, le nombre de CTS placés auprès de la fédération reste à 5. Toutefois, la note globale obtenue à la suite de l'évaluation de la Fédération par la Direction des sports reste difficile à comprendre.

Marie-Violaine PALCAU informe que la délégation ministérielle pour la CO à ski est en cours et qu'il lui a été rappelé l'attente du plan de féminisation de la Fédération. Elle a commencé à élaborer un document à partir des statistiques réalisées et s'est appuyée sur le projet fédéral et les éléments de la dernière conférence des Présidents de Ligue pour établir l'ébauche du projet de féminisation de l'olympiade.

Elle demande au Comité directeur son aval pour finaliser le travail avec la Secrétaire générale, ce qu'il approuve.

6. Haut Niveau

Marie-Violaine PALCAU informe le Comité directeur des problèmes rencontrés pour la JEC 2027. À la suite de l'annonce des Finlandais, organisateurs des Championnats du Monde Juniors en 2028, de l'organisation de compétitions et d'un camp d'entraînement en 2027 à la période prévue pour la JEC (d'où une concurrence forte) d'autant que certains pays ont déjà indiqué leur choix pour la proposition finlandaise, différentes solutions ont été envisagées, la plus pertinente étant un report en 2028.

En ce sens, un contact a été pris avec les autres pays à l'initiative de la JEC et une intervention sera entreprise auprès de l'IOF pour transformer cette compétition actuellement non reconnue dans le programme IOF en Coupe d'Europe ou Championnat d'Europe Juniors. Le choix aura une conséquence sur les Nationales Sud-Est de 2027 à traiter dès le retour des pays prévu pour septembre.

Le Président fait part de l'invitation reçue pour participer à la Coupe du Monde des Pays Latins qui se tiendra au Chili du 12 au 15 novembre prochain. Il informe de la non-participation de la Fédération par manque de moyens et au regard de la période de coupure des athlètes de haut niveau.

Marie-Violaine PALCAU dit sa satisfaction avec les excellents résultats masculins et féminins, en CO pédestre dans la continuité de ceux obtenus en 2025, résultat des actions mises en place.

Elle précise que la France se classe en Juniors à la 5^{ème} place ; en 4^{ème} position aux EYOC ; en Seniors 3^{ème} nation et aux Championnats du Monde Universitaires, compétition de référence pour les U25, 1^{ère} nation avec 9 médailles dont 4 en or. Des remerciements sont adressés à l'ensemble des cadres pour tout le travail réalisé, aux athlètes pour leur investissement ainsi qu'à tout le staff (salariés, prestataires et bénévoles) pour leur engagement et expertise, le bon fonctionnement étant, pour partie, lié à la confiance mutuelle.

7. Points divers

- Valérie BERGER-CAPBERN présente, à la suite de relecture, la mise à jour de la convention avec les Membres associés. Le Comité directeur valide tout en demandant qu'un échange ait lieu avec le représentant des Membres associés, Yann MAREIGNIER, avant diffusion.
- Le Président informe le Comité directeur de la réaction d'un licencié du club 4204AR par rapport aux dates et aux lieux retenus pour O'France 2028. Un point est à faire avec les structures concernées pour éclaircir la situation.
- Valérie BERGER-CAPBERN informe du travail réalisé pour la convention ELO et des réunions à venir avec les référents Développement Territorial des ligues.
- Valérie BERGER-CAPBERN signale la mise en place d'un nouveau document pour suivre la progression des jeunes. Des réunions avec les référents Jeunes des ligues sont prévues pour finaliser.



- Lors des remises de récompenses des championnats de France de course d'orientation pédestre à venir, la Fédération sera représentée par Valérie BERGER-CAPBERN, Benjamin CLEMENT-AGONI ou Joël POULAIN.
- Plusieurs personnes font remonter des informations sur des problèmes de qualité de service de la société « Spprint » à la suite de son changement de propriétaire. L'attention des délégués et des contrôleurs des évènements nationaux sera attirée sur la nécessité d'une anticipation et d'un contrôle plus poussés pour toute compétition faisant appel à ses services.
- Une séance de dédicaces d'affiches par les athlètes de haut niveau sera organisée lors du Championnat de France Sprint complété par un temps de célébration des résultats de Guilhem VEROVE.
Céline DODIN et Alix VILLAR proposent de fournir les photos adéquates.
- Joel LE COZ informe le Comité directeur de la création d'une application par un orienteur de son club qui s'alimente plusieurs fois par jour des données du site fédéral pour compiler les activités CO à partir d'un lieu donné. Le lien sera transféré pour consultation. Rémi BAUDOT note que ce type d'application ralentit le fonctionnement du site fédéral.

Fin du Comité directeur à 23h45.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

